



La Société Canadian Tire Limitée

Rapport sur le travail forcé et le travail des enfants
de 2025

Introduction

La *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi ») exige des entreprises qu'elles expliquent comment elles gèrent le risque du travail forcé et du travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. Le présent rapport sur le travail forcé et le travail des enfants de 2025 (le « Rapport ») est le rapport conjoint déposé par la Société Canadian Tire Limitée et ses filiales applicables¹² (collectivement, la « Société Canadian Tire » ou la « Société », à moins que le contexte ne s'y oppose), conformément à l'alinéa 11(2)(b) de la Loi. Les activités décrites dans le présent rapport concernent l'exercice commençant le 29 décembre 2024 et se terminant le 3 janvier 2026.

La Société Canadian Tire et son groupe d'entreprises s'engagent à réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement. Bien que la chaîne d'approvisionnement mondiale de la Société soit essentielle à sa capacité de fournir aux Canadiens des articles durables, sécuritaires et axés sur la valeur, il est également essentiel de comprendre la portée de ses répercussions sociales. La Société ne possède ni n'exploite les installations de fabrication qui produisent les articles vendus à ses emplacements de vente au détail, mais il est important pour l'entreprise que ses fournisseurs respectent les normes d'approvisionnement responsable afin de s'assurer que ses employés travaillent dans un environnement sécuritaire, reçoivent un salaire équitable et sont traités avec respect et dignité. La Société s'engage à collaborer avec les fournisseurs afin d'améliorer continuellement le respect des droits de la personne dans le monde entier.

Mesures visant à prévenir et à réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants

(a) Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

La Société Canadian Tire exploite l'un des plus importants réseaux de détail au Canada, avec plus de 1 400 magasins exploités par la Société, des marchands associés (les « marchands ») et des franchisés indépendants de Canadian Tire, ainsi que plus de 275 postes d'essence exploités par des détaillants indépendants (les marchands, les franchisés et les détaillants indépendants désignés collectivement comme les « organismes détenteurs de droits »). En 2025, la Société a enregistré des revenus consolidés de plus de 16 milliards de dollars et, à la fin de l'exercice, la Société employait plus de 12 000 employés à temps

¹ Les entités visées par le présent rapport conjoint sont La Société Canadian Tire Limitée, Mark's Work Wearhouse Ltd., FGL Sports Ltée, et INA International Ltd.

² Le 31 mai 2025, la Société a vendu sa division Helly Hansen à Kontoor Brands, Inc. Par conséquent, les activités de Helly Hansen n'ont pas été incluses dans ce rapport.

plein et plus de 17 000 employés à temps partiel³.

La Société Canadian Tire et les organismes détenteurs de droits exploitent des magasins sous les enseignes suivantes :

- Canadian Tire
- PartSource
- Party City
- Pro Hockey Life
- Poste Essence+ de Canadian Tire⁴
- SportChek
- Sports Experts
- Atmosphere
- Hockey Experts
- Sports Rousseau / L'Entrepôt du Hockey
- Mark's/L'Équipeur/Mark's
- WorkPro/L'Équipeur Pro

L'assortiment d'articles offert dans toutes les enseignes de la Société Canadian Tire varie grandement et comprend des articles automobiles, des articles de jardinage, des articles de sport, des vêtements et des articles de décoration pour la maison. La Société se procure des marchandises à l'échelle mondiale et exploite des bureaux d'approvisionnement de vente au détail à l'étranger, notamment au Bangladesh, à Hong Kong, au Vietnam et en Chine. Elle est également soutenue par des fournisseurs de services tiers en Inde et au Mexique. Ces opérations permettent l'accès aux fabricants étrangers et le soutien à l'approvisionnement en importation.

La fonction de la chaîne d'approvisionnement de la Société est responsable de la gestion du flux des articles entre les fournisseurs, les intervenants de la chaîne d'approvisionnement, les centres de distribution et les magasins exploités au Canada. La Société collabore avec un réseau international de plus de 2 200 fournisseurs de marchandises de marques détenues et de marques nationales dans 83 pays afin d'offrir des articles sur les tablettes des magasins. En 2025, les 10 principaux pays où la Société s'approvisionnait (en fonction de la valeur en dollars) étaient :⁵

- Chine
- Canada
- États-Unis d'Amérique
- Vietnam
- Mexique
- Bangladesh
- Cambodge
- Malaisie
- Taïwan
- Israël

En misant sur une chaîne d'approvisionnement mondiale, la Société a importé plus de 233 millions d'unités de marchandise au Canada au cours de l'année.

³ Ces chiffres font référence aux employés permanents et ne comprennent pas les employés des organismes détenteurs de droits.

⁴ Certains postes d'essence portent la marque Petro-Canada.

⁵ Dans la mesure du possible, nous déterminons le pays de départ en fonction des données du pays d'origine, mais cette information n'est pas toujours disponible. Dans de tels cas, nous nous fions à l'emplacement FAB. Pour obtenir plus de renseignements sur les pays d'où nous nous approvisionnons, veuillez consulter le Rapport annuel sur les facteurs ESG, disponible sur le site Web de la Société.

(b) Politiques et processus de diligence raisonnable

Le [Code d'éthique professionnelle de la Société](#) traite de sujets tels que l'offre d'un milieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que d'horaires et de salaires équitables aux employés de la Société, soutenus par les activités du Bureau d'éthique Triangle.⁶

Le [code d'éthique professionnelle à l'intention des fournisseurs de la Société Canadian Tire](#) (le « code à l'intention des fournisseurs ») décrit les normes que les fournisseurs sont tenus de respecter, couvrant des sujets comme le travail forcé et le travail des enfants. Tous les fournisseurs de marchandises doivent signer le Code à l'intention des fournisseurs ou fournir une copie de leur code d'éthique interne qui respecte ou dépasse les normes de la Société Canadian Tire.

Le réseau d'approvisionnement mondial de la Société Canadian Tire est composé d'une série de fournisseurs qui jouent chacun un rôle dans l'approvisionnement, la production et la fabrication des articles avant leur arrivée sur les tablettes des magasins. Les usines qui fournissent des articles finis directement à la Société sont appelées les fournisseurs de niveau 1, et la personne morale avec laquelle la Société fait affaire directement qui détient ou contracte un fournisseur de niveau 1 est appelée un fournisseur. Les fournisseurs de niveau 1 acquièrent des intrants d'autres fournisseurs, qui sont considérés comme les fournisseurs de niveau 2, et ainsi de suite. Étant donné que la Société a le plus de visibilité et d'influence sur ses fournisseurs de niveau 1, elle se concentre actuellement sur l'avancement des efforts d'approvisionnement responsable à ce niveau de sa chaîne d'approvisionnement.

La Société applique une approche fondée sur le risque pour gérer sa chaîne d'approvisionnement et déployer des mécanismes de conformité proportionnels au risque. En tant que détaillant qui vend des articles de marque détenue (articles vendus sous des marques privées conçus à l'interne et fabriqués pour la Société) et des articles de marque nationale (articles de tiers conçus et fabriqués hors du contrôle de la Société et vendus par plusieurs détaillants), la Société gère plus activement les risques d'approvisionnement dans le cadre de la production de ses articles de marque détenue et se fie généralement aux efforts déployés par ses fournisseurs de marques nationales pour gérer les risques d'approvisionnement au sein de leur chaînes d'approvisionnement respectives. Pour les marques détenues et nationales, la Société s'engage à mener une enquête appropriée en cas de plainte ou de préoccupation persistante.

Dans le cadre de son engagement à accroître la transparence au sein de sa chaîne d'approvisionnement, la Société Canadian Tire divulgue une liste des fournisseurs sur son [site Web](#), décrivant les noms et adresses de toutes les usines actives de fournisseurs de vêtements, de chaussures et d'accessoires de marques détenues de niveau 1.

À moins d'indication contraire, le reste du présent rapport examine les activités d'atténuation des risques concernant la chaîne d'approvisionnement des marques détenues de la Société.

⁶ Bien que la majorité des filiales de la Société soient liées par les normes énoncées dans le Code de conduite, la fiducie de placement CT REIT conserve ses propres codes d'éthique professionnelle.

Processus d'évaluation des risques liés à l'approvisionnement responsable

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement de la Société, elle dispose d'une équipe d'approvisionnement responsable spécialisée qui évalue régulièrement les risques actuels et émergents. L'équipe d'approvisionnement responsable examine chaque année l'exposition au risque lié au pays, en tirant parti des données de l'outil ESG Risk Compass d'[amfori](#) et des volumes d'achats internes d'articles dans toutes les enseignes. Elle s'appuie également sur l'Indice des droits dans le monde publié par la Confédération syndicale internationale (CSI), le rapport sur les cas de lésion professionnelle mortel publié par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Global Slavery Index (Indice mondial de l'esclavage) publié par Walk Free. De plus, l'équipe surveille les événements actuels et les publications de l'industrie et intègre les changements d'exposition aux risques dans le processus d'évaluation. En réponse à l'évaluation et aux changements dans le profil de risque de la Société (le risque associé au pays ou les volumes d'achat du pays), l'équipe d'approvisionnement responsable peut mettre en œuvre d'autres mesures d'atténuation, comme la recherche de fournisseurs de remplacement dans des pays à faible risque ou l'augmentation du suivi des audits et des ententes avec les fournisseurs dans des pays à risque élevé.

La Société Canadian Tire est également membre de nombreuses associations industrielles, comme le comité d'approvisionnement responsable du Conseil canadien du commerce de détail, le comité d'approvisionnement responsable de la Retail Industry Leaders Association (RILA), l'American Apparel & Footwear Association (AAFA), Nirapon et amfori, qui soutient la sensibilisation continue de l'équipe d'approvisionnement responsable aux risques actuels et émergents, ainsi que les tendances de l'industrie et les meilleures pratiques.

Sélection des fournisseurs et évaluation des capacités de l'usine

Un moyen pour la Société Canadian Tire de réduire les risques d'approvisionnement responsable, y compris ceux liés au travail forcé et au travail des enfants, est de sélectionner rigoureusement les fournisseurs. La Société privilégie les fournisseurs sophistiqués qui respectent les normes ISO 9000, ISO 14000, Six Sigma, Lean ou 5S. Le processus initial d'intégration comprend l'examen de la structure de propriété, du modèle d'affaires et des certifications pertinentes du fournisseur potentiel. De plus, avant le début de la production, une inspection en personne de l'usine est effectuée, et le fournisseur doit fournir ou effectuer une vérification de la conformité sociale valide de l'usine, qui couvre les interdictions du recours au travail forcé et au travail des enfants, entre autres questions relatives aux droits de la personne.

Tous les audits réalisés par la Société Canadian Tire, qu'ils soient réalisés avant la production ou sur une base régulière, sont effectués par des vérificateurs tiers, dont la plupart se fondent sur les normes de l'initiative amfori de conformité sociale des entreprises d'amfori (amfori BSCI), conforme aux normes du code à l'intention des fournisseurs. La Société Canadian Tire accepte également des normes similaires d'audit par des tiers, tels que les audits suivants acceptés en 2025 au lieu d'un audit amfori BSCI (collectivement appelés « audits partagés ») :

- Audit de commerce éthique des membres SEDEX (SMETA)
- Social Accountability International (SA8000)
- Worldwide Responsible Accredited Production (WRAP)

- Social & Labour Convergence Program (SLCP)
- Better Work
- Programme de chaîne d'approvisionnement éthique (ESCP).
- Évaluation de l'approvisionnement éthique dans le commerce de détail (RESA)
- Évaluation de l'approvisionnement responsable d'ELEVATE (ERSA)
- Alliance des entreprises responsables (RBA) et Évaluation de l'approvisionnement responsable sur le lieu de travail (RSWA) d'UL
- Évaluation des conditions de travail (WCA)
- Bureau Veritas
- Veriflora

Dans les territoires où l'accès est restreint ou où les vérificateurs locaux sont limités, l'entreprise se fie à sa discrétion aux vérifications virtuelles effectuées par des vérificateurs tiers reconnus.

Vérifications d'usine continues

Tout au long de sa relation avec un fournisseur (en ce qui concerne les marques détenues et les marques nationales), la Société évalue régulièrement les risques afin de déterminer le niveau de surveillance approprié. Les facteurs comprennent la fabrication des articles de marque détenue par le fournisseur, les régions dans lesquelles il exerce ses activités, la rigueur des lois locales, l'assortiment d'articles fabriqués et les résultats des audits antérieurs. Selon les résultats de l'évaluation des risques, les fournisseurs de marques détenues de niveau 1 sont vérifiés périodiquement afin de s'assurer de leur conformité au code à l'intention des fournisseurs (généralement, au moins tous les deux ans). Lorsqu'une non-conformité est déterminée, l'équipe d'approvisionnement responsable de la Société travaille avec les fournisseurs et la direction de l'usine pour élaborer un plan d'actions correctives. Les actions peuvent inclure des mesures correctives avec les travailleurs, de la documentation accrue pour vérifier que les politiques et les procédures sont exécutées de façon uniforme à la documentation photo ou vidéo des changements physiques apportés aux bâtiments ou à l'équipement, en passant par le congédiement d'un employé abusif ou la cessation de la relation d'affaires avec l'usine. Tous les plans d'action correctifs sont vérifiés par des audits de suivi ou par la confirmation appropriée d'un tiers. En 2025, la Société a effectué 1 638 audits des usines de fabrication de ses articles de marque détenue dans 28 pays. La Société gère et atténue aussi les risques de non-conformité au code à l'intention des fournisseurs en se basant sur les lignes d'assistance pour les travailleurs et les mécanismes de grief, ainsi que sur une présence ponctuelle en usine.

(c) Risques du travail forcé et du travail des enfants

En 2025, la Société a identifié les trois catégories de risques prioritaires suivantes :

SECTEUR DE RISQUE PRIORITAIRE	ACTIVITÉS EN 2025
Travailleurs migrants Les travailleurs migrants sont vulnérables aux pratiques d'exploitation, notamment : les frais de recrutement obligatoires qui augmentent leur risque de servitude pour dette; avoir leurs	Grâce à son processus d'évaluation des risques, la Société est consciente des catégories d'articles et des pays d'origine où les travailleurs migrants sont plus présents. Lorsqu'elle travaille avec des fournisseurs dans ces secteurs de risque, des

passports retenus par leurs employeurs, ce qui limite leur liberté de circulation; et être soumis à des menaces de violence ou d'expulsion. Ces pratiques sont plus répandues dans les territoires où les lois du travail sont faibles ou non appliquées, et peuvent se trouver dans divers pays, secteurs et étapes de la chaîne d'approvisionnement. La vulnérabilité des travailleurs migrants augmente également en lien avec les conflits locaux et voisins.	mesures de vérification supplémentaires sont prises pour assurer que les travailleurs migrants sont traités de façon équitable et respectueuse.
Frais de recrutement Lorsque des frais de recrutement sont facturés aux travailleurs, ils empruntent souvent de l'argent pour obtenir leur emploi. Cette dette est ensuite remboursée au moyen de retenues salariales, et les taux d'intérêt facturés correspondent souvent au salaire de plus d'un an.	Le Code à l'intention des fournisseurs de la Société Canadian Tire ne permet pas les frais de recrutement payés par les travailleurs. En 2025, des frais de recrutement ont été découverts auprès d'un fournisseur de marques détenues de niveau 1. La Société Canadian Tire a collaboré avec la direction de l'usine pour établir des politiques « Aucuns frais » à l'avenir. La Société continue de collaborer avec la direction de l'usine pour s'assurer que les frais payés par les travailleurs soient remboursés, conformément aux directives de l'OIT.
Visibilité au-delà du niveau 1 La Société a le plus de visibilité et d'influence sur ses fournisseurs de niveau 1, mais la transparence au-delà du niveau 1 continue d'être un défi. Ce manque de visibilité crée un risque persistant que les fournisseurs au-delà de ceux du niveau 1 utilisent des pratiques qui contreviennent à nos valeurs et à notre Code à l'intention des fournisseurs.	En raison de ses quelque 2 200 fournisseurs, dresser le profil de la chaîne d'approvisionnement de la Société au-delà du niveau 1 est un projet difficile. Dans le cadre de son processus d'évaluation des risques, la Société Canadian Tire a identifié des risques plus élevés au sein de ses chaînes d'approvisionnement de vêtements et de chaussures de marques détenues et a déployé des efforts ciblés pour atténuer ces risques. De plus, les matières premières à risque élevé (p. ex., le coton) ont été mises au premier plan pour augmenter la visibilité grâce à l'amélioration de la schématisation, de la documentation et, dans certains cas, la nomination de fournisseurs de matières premières (p. ex., CottonConnect).

(d) Mesures correctives

Lorsqu'un incident de non-conformité est identifié dans le cadre d'une vérification du fournisseur, d'un rapport d'assistance téléphonique ou par tout autre moyen, l'équipe de l'approvisionnement responsable de la Société Canadian Tire collabore avec le fournisseur et la direction de l'usine pour valider et évaluer l'incident de non-conformité et élaborer un plan de mesures correctives. Tous les plans de mesures correctives sont vérifiés par des audits de suivi ou par la confirmation appropriée d'un tiers.

(e) Mesures correctives dans les cas de perte de revenu

La Société Canadian Tire n'a constaté aucune perte de revenu pour les familles vulnérables résultant de mesures prises pour éliminer l'utilisation du recours au travail forcé ou au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de la Société.

(f) Formation

La Société Canadian Tire déploie un module d'apprentissage en ligne sur l'approvisionnement responsable qui examine le processus d'approvisionnement responsable de la Société, les normes du Code à l'intention des fournisseurs et le rôle que jouent les employés dans la reconnaissance des risques pour l'approvisionnement sur les marchés mondiaux. Le module comprend également des études de cas pour aider les employés à comprendre leurs responsabilités. Cette formation est généralement suivie annuellement par tous les employés de la Société Canadian Tire dans les équipes de la commercialisation, de la conception et du développement d'articles, de la marque, de l'approvisionnement et d'assurance de la qualité des articles, jusqu'au niveau de vice-président, qui interagissent avec les fournisseurs et les usines. Tous les employés du Canada ont également accès à une formation sur une base volontaire afin de permettre et d'encourager une meilleure compréhension des normes des fournisseurs et de la façon de repérer et de prévenir les incidents de non-conformité en vertu du Code à l'intention des fournisseurs.

De plus, en 2025, les équipes chargées de l'approvisionnement et de l'assurance de la qualité des articles ont reçu une formation en personne dans les bureaux d'approvisionnement de détail de la Société Canadian Tire en Asie. Le contenu de la formation comprenait des renseignements sur l'identification des frais de recrutement (un secteur de risque prioritaire pour la Société Canadian Tire), des processus d'audit et le contenu de l'audit (y compris le travail forcé et le travail des enfants), la façon de signaler un incident de non-conformité et les processus de correction et d'amélioration continue des usines.

(g) Évaluation de l'efficacité

Les résultats des vérifications régulières des fournisseurs de la Société, le nombre de non-conformités et le taux d'incidents de non-conformité constituent la principale méthode utilisée pour évaluer l'efficacité des efforts d'approvisionnement responsable de la Société. Tel que décrit ci-dessus, lorsqu'un incident de non-conformité est identifié lors d'un audit de fournisseur, l'équipe d'approvisionnement responsable de la Société Canadian Tire travaille avec le fournisseur et la direction de l'usine pour élaborer un plan de mesures correctives. Tous les plans d'action correctifs sont vérifiés par des audits de suivi ou par la confirmation appropriée d'un tiers.

La Société Canadian Tire vise également à ce que 100 % de ses fournisseurs de marques détenues de niveau 1 fasse l'objet d'un audit valide. À la fin de l'exercice 2025, 97 % de nos usines de fournisseurs de marques

détenues de niveau 1 avaient fait l'objet d'un audit valide, le reste des audits étant en cours ou incomplets en raison des emplacements des fournisseurs où les auditeurs tiers qualifiés sont limités.

Ces mesures visant à évaluer l'efficacité des efforts d'approvisionnement responsable de la Société Canadian Tire sont communiquées annuellement au comité de la marque et de la responsabilité sociale du conseil d'administration.

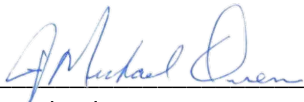
En savoir plus

Des renseignements supplémentaires sur les pratiques d'approvisionnement responsable de la Société Canadian Tire, y compris les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, sont disponibles dans le rapport annuel sur les facteurs ESG disponible sur [le site Web de la Société Canadian Tire](#).

Approbation et certification

Le rapport a été approuvé par le conseil d'administration de la Société Canadian Tire Limitée conformément à l'alinéa 11(4)(b)(ii) de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et plus particulièrement de l'article 11 de celle-ci, nous attestons que nous avons examiné les renseignements contenus dans le rapport pour le compte de l'organisme de réglementation ou des entités susmentionnées. En nous basant sur notre connaissance et en faisant preuve de diligence raisonnable, nous attestons que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.



J. Michael Owens

Président du conseil d'administration

Je suis dûment mandaté pour représenter la
Société Canadian Tire Limitée



Greg Hicks

Président et chef de la direction

Je suis dûment mandaté pour représenter la
Société Canadian Tire Limitée